

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Schneidflüssigkeit ACECUT 5503

Date d'impression: 24.01.2017

Code du produit: BO5002825

Page 1 de 9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Schneidflüssigkeit ACECUT 5503

Autres désignations commerciales

BO 50028051, 1 l
BO 5002805, 5 l
BO 5002825, 30 l
BO 5002835, 200 l

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

fluide de coupe

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	BOHLE AG	
Rue:	Dieselstr. 10	
Lieu:	D-42781 Haan	
Téléphone:	+49 2129 5568-0	Téléfax: +49 2129 5568-282
e-mail:	info@bohle.de	
Interlocuteur:	Klaus Nehren	Téléphone: +49 2129 5568-276
e-mail:	MSDS@bohle.de	
Internet:	www.bohle-group.com	
Service responsable:	Chemie	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Emergency CONTACT (24-Hour-Number):GBK GmbH +49 (0)6132-84463**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Danger par aspiration: Asp. Tox. 1

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3

Mentions de danger:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Hydrocarbures, C11-C14, n-alkane, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Mention Danger**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H304

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P260

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P273

Éviter le rejet dans l'environnement.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Schneidflüssigkeit ACECUT 5503

Date d'impression: 24.01.2017

Code du produit: BO5002825

Page 2 de 9

P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P308+P311	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH208	Contient (R)-p-mentha-1,8-diène. Peut produire une réaction allergique.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.2. Mélanges
Caractérisation chimique

Hydrocarbures

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
	Hydrocarbons, C11-C14, n-alkane, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics			< 50 %
	926-141-6		01-2119456620-43	
	Asp. Tox. 1; H304			
	Hydrocarbons, C11-C14, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics			< 25 %
	927-285-2		01-2119480162-45	
	Asp. Tox. 1; H304 EUH066			
	Hydrocarbons, C11-C14, isoalkanes, <2% aromatics			< 25 %
	920-901-0		01-2119456810-40	
	Asp. Tox. 1; H304 EUH066			
124-18-5	Decan			< 25 %
	204-686-4		01-2119474199-26	
	Flam. Liq. 3, Asp. Tox. 1; H226 H304 EUH066			
5131-66-8	3-butoxy-2-propanol, éther monobutylique du propylène-glycol			< 10 %
	225-878-4	603-052-00-8	01-2119475527-28	
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2; H315 H319			
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène			< 1 %
	227-813-5	601-029-00-7	01-2119529223-47	
	Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1 (M-Factor = 1), Aquatic Chronic 1; H226 H315 H317 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1. Description des premiers secours
Indications générales

- Premiers secours: veillez à votre autoprotection!
- S'éloigner de la zone dangereuse.
- Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Schneidflüssigkeit ACECUT 5503

Date d'impression: 24.01.2017

Code du produit: BO5002825

Page 3 de 9

Après inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Consulter un médecin.

Après ingestion

Rincer la bouche abondamment à l'eau.
NE PAS faire vomir.
Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre d'extinction
mousse résistante à l'alcool
Jet d'eau pulvérisée

Moyens d'extinction inappropriés

jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

L'échauffement ou l'incendie peut libérer des gaz toxiques.
Dioxyde de carbone, Monoxyde de carbone

5.3. Conseils aux pompiers

Procédure standard pour feux d'origine chimique.
Appareil de protection respiratoire autonome (NF EN 133)

Information supplémentaire

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.
En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Assurer une aération suffisante.
Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).
Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Collecter dans

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Schneidflüssigkeit ACECUT 5503

Date d'impression: 24.01.2017

Code du produit: BO5002825

Page 4 de 9

des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Protection individuelle: voir paragraphe 8

Evacuation: voir paragraphe 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage
7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Consignes pour une manipulation sans danger

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

Préventions des incendies et explosion

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

Protéger des radiations solaires directes.

Indications concernant le stockage en commun

Incompatible avec des agents oxydants.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Température de stockage recommandée: 5 - 40°C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

fluide de coupe

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1. Paramètres de contrôle
Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Noms des agents		
DNEL type	Voie d'exposition	Effet	Valeur
5131-66-8	3-butoxy-2-propanol, éther monobutylique du propylène-glycol		
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	44 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	270,5 mg/m ³
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène		
Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	33,3 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme	dermique	local	0,222 mg/cm ²

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Schneidflüssigkeit ACECUT 5503

Date d'impression: 24.01.2017

Code du produit: BO5002825

Page 5 de 9

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Noms des agents	Valeur
Milieu environnemental		
5131-66-8	3-butoxy-2-propanol, éther monobutylique du propylène-glycol	
Eau douce		0,525 mg/l
Eau de mer		0,0525 mg/l
Sédiment d'eau douce		2,36 mg/kg
Sédiment marin		0,236 mg/kg
Sol		0,16 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition
Contrôles techniques appropriés

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Mesures d'hygiène

Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Protection des yeux/du visage

lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

Protection des mains

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/689/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

Matière des gants: Caoutchouc butyle, NBR (Caoutchouc nitrile)

Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières de la place de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection de la peau

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des vêtements de protection pour produits chimiques avec marquage CE et numéro de contrôle à quatre chiffres.

DIN EN 13034 (Type 6 étanche aux projections limitées)

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Appareil filtrant combiné (EN 14387)

Appareil de protection respiratoire à filtre à vapeurs organiques, Type de Filtre recommandé: A-P2

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques
9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	liquide
Couleur:	incolore
Odeur:	comme: Hydrocarbures

Testé selon la méthode

pH-Valeur: non applicable

Modification d'état

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Schneidflüssigkeit ACECUT 5503

Date d'impression: 24.01.2017

Code du produit: BO5002825

Page 6 de 9

Point de fusion:	< -20 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	> 180 °C
Point d'éclair:	62 °C ISO 2719
Limite inférieure d'explosivité:	0,4 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:	7 vol. %
Température d'inflammation:	> 270 °C DIN 51794
Température d'auto-inflammabilité	n'est pas auto-inflammable
Pression de vapeur: (à 20 °C)	<2 hPa
Densité (à 20 °C):	0,77 g/cm³ DIN 51757
Hydrosolubilité:	insoluble
Viscosité dynamique: (à 20 °C)	2 mPa·s DIN 54453
Viscosité cinématique: (à 40 °C)	< 2 mm²/s

9.2. Autres informations

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le mélange est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Protéger des radiations solaires directes.

10.5. Matières incompatibles

oxydants

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition en utilisation conforme.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Schneidflüssigkeit ACECUT 5503

Date d'impression: 24.01.2017

Code du produit: BO5002825

Page 7 de 9

Toxicité aiguë

N° CAS	Substance			
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source
	Hydrocarbons, C11-C14, n-alkane, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics			
	par voie orale	DL50 >5000 mg/kg	Rat	OCDE 401
	dermique	DL50 >5000 mg/kg	Lapin	OCDE 402
5131-66-8	3-butoxy-2-propanol, éther monobutylique du propylène-glycol			
	par voie orale	DL50 >2000 mg/kg	Rat	OCDE 423
	dermique	DL50 >2000 mg/kg	Rat	OCDE 402
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène			
	par voie orale	DL50 > 2000 mg/kg	Rat	
	dermique	DL50 > 2000 mg/kg	Lapin	IUCLID

Irritation et corrosivité

Peut provoquer une irritation des yeux chez les personnes sensibles.

Effets sensibilisants

Contient: (R)-p-Mentha-1,8-dien. Cette matière est classée sensibilisants

Expériences tirées de la pratique
Observation diverses

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1. Toxicité

Ce produit n'est associé à aucun effet toxicologique écologique connu.

N° CAS	Substance				
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source
5131-66-8	3-butoxy-2-propanol, éther monobutylique du propylène-glycol				
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 >100 mg/l	96 h	Tête de boule	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 >1000 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène				
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 0,7 mg/l	96 h	Pimephales promelas	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 0,42 mg/l	48 h	Daphnia magna	

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Une bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène	4,23

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

La substance contenue dans le mélange ne remplit pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Schneidflüssigkeit ACECUT 5503

Date d'impression: 24.01.2017

Code du produit: BO5002825

Page 8 de 9

12.6. Autres effets néfastes

pollue faiblement l'eau
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Éviter la pénétration dans le sous-sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

L'élimination des emballages contaminés

En fonction du matériau, éliminer les récipients entièrement vidés comme déchets combustibles ou comme déchets métalliques.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport maritime (IMDG)****14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO)**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

Information supplémentaire

Marchandise non dangereuse selon l'ADR/RID, l'ADNR, le code IMDG, l'ICAO/IATA-DGR

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Prescriptions nationales**

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).
Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH208	Contient (R)-p-mentha-1,8-diène. Peut produire une réaction allergique.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Schneidflüssigkeit ACECUT 5503

Date d'impression: 24.01.2017

Code du produit: BO5002825

Page 9 de 9

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)